



La lettre des administrateurs

CGT

-Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public

Conseil d'Administration des 24/10, 28/11 et 12/12 2013 - N° 176

Ensemble, donnons un nouvel élan à La Poste !!

Présentation stratégique pour l'élaboration du plan stratégique 2013/2018

L'ensemble des ces Conseils d'Administration se sont tenus au moment où le nouveau PDG du groupe La Poste ambitionnait d'apporter un + au nouveau plan stratégique 2013/2018.

Avec un plan de communication où chacun aurait un rôle à jouer : Personnels, élus territoriaux, associations de consommateurs, organisations syndicales, COMEX (Comité Exécutif) et les administrateurs au travers de divers séminaires.

« Faire participer l'ensemble des acteurs » à l'élaboration d'un plan stratégique avec des orientations claires permettant ainsi la « bonne santé économique » du groupe !

- Faire de La Poste le leader de la distribution de services de proximité et au domicile
- Mettre en œuvre la stratégie numérique du groupe
- Accélérer les actions en cours dans tous les métiers
- Approfondir la réflexion sur la croissance externe

Et une soi-disant « ambition sociale réaffirmée » au travers :

- d'une politique d'emploi responsable
- dynamiser les politiques d'évolution professionnelle
- une évolution nécessaire aux organisations du travail
- faire de la santé et de la sécurité au travail des priorités absolues
- mobiliser tous les acteurs en renforçant et modernisant le dialogue social

A chacun de ces conseils d'administration et lors du séminaire qui se sont tenus ce dernier trimestre 2013, les administrateurs salariés CGT n'ont eu de cesse de dénoncer :

Un plan d'actions de la part du groupe « ambitieux », mais dont certaines ont déjà montrées leur limite.

Un débat d'ores et déjà « tronqué » : les personnels s'étant déjà exprimés : grand dialogue social, démarche participative restés sans réponse et toujours en attente d'actions concrètes en terme d'une véritable politique pour l'emploi, d'une politique salariale ambitieuse et d'amélioration de ses conditions de travail

Une course effrénée à l'abaissement des coûts, et au tout commercial.

Une mise à mal des missions de Service Public quelque soit le métier au travers de la baisse des aides de l'Etat.

Oui, il est nécessaire de travailler à la modernisation et au développement du groupe La Poste avec d'autres choix politiques et stratégiques au service de l'emploi, du pouvoir d'achat et des conditions de travail pour un service public postal de qualité pour tous et en tout point du territoire

Courrier :

La baisse des volumes du courrier (-5.2 %) en 2013 a un impact négatif sur le résultat d'exploitation - 36 % soit 418 million d'€ contre 618 en 2012. Coté SOFIPOST filiale de 1er rang du courrier le chiffre d'affaire comme le résultat d'exploitation vont crescendo + 6 % pour le CA et + 28 % pour le REX
Pour 2014, le directeur courrier table sur une baisse constante des volumes, d'où un projet de décentralisation, une baisse des charges, une augmentation des tarifs et le développement de nouvelles activités autour du facteur.



Colis :

Cette activité se porte plutôt bien du côté notamment des filiales, GEOPOST, MEDIAPOST, DOCAPOST, VIAPOST, EXAPAQ ou encore ASENDIA, toutes voient leur chiffre d'affaire et leur résultat d'exploitation en augmentation, et pour toutes plus vite que prévu.
Il est en de même pour les acquisitions européennes. Augmentation aussi des volumes de COLIPOST, et cela avec la contribution du e-commerce notamment.
Pour 2014 : le directeur du colis propose une stratégie hybride, le B to C



La Banque Postale :

Malgré une baisse des demandes de crédits à l'a consommation et à l'habitat, LBP s'en sort bien avec son offre complète sur tous les marchés.

+ 14 % de part de marché sur le crédit logement
10.6 millions de clients actifs, avec un équipement en constante augmentation.
Une hypothèse de croissance à 2 chiffres pour 2013 et un coefficient d'exploitation en baisse à 84.2 %
Pour 2014 : prendre appui sur les jeunes, la clientèle fragile et patrimoniale.



L'enseigne :

« On assiste à une « désertification » des bureaux de poste et une fréquentation moindre au guichet » dit le directeur de l'enseigne.

Malgré ce, plus de 1.7 million de clients chaque jour dans les bureaux
Pour 2014 : il propose d'être « le réseau de référence pour l'excellence du service et l'accélération du développement commercial »

- Multiplicité de points de contact aux formats variés
- Multiplicités de canaux et de mode de relation
- Multiplicités d'activités

Dans un contexte social et économique déjà fort dégradé, c'est toujours la même politique que proposent les dirigeants du groupe La Poste

Aujourd'hui, il s'appuie sur un message anxiogène, ou, comment faire taire toutes les velléités ?

Et quels seront les emplois dans le groupe La Poste en contre partie du CICE (crédit d'impôt-compétitivité-emploi) ?

Alors même que l'entreprise doit donner les moyens nécessaires à son développement à l'ensemble des personnels, le groupe envisage toujours plus de restrictions en termes d'emplois, de fonctionnement, et d'investissement.

Seul résiste, le montant des dividendes des actionnaires (Etat et CDC) qui eux ne cessent d'augmenter, 172 millions d'€ pour 2012 combien en 2013 ??

La Poste a fait passer un message d'espoir avec la privatisation, aujourd'hui c'est une catastrophe pour tous les postiers et le service public postal.

**Plus que jamais, ENSEMBLE,
Exigeons un changement de stratégie politique !!**

CA 28 novembre 2013

Augmentation du capital de La Banque Postale

Cette proposition fait suite à celle du CA de juillet 2013 à savoir augmenter le capital de LBP de 1 milliard d'€, soit une deuxième augmentation après celle de 860 millions d'€ en 2011.

Un total de 1.860 millions d'€ soit les 2/3 des capitaux apportés par l'état et la CDC depuis l'ouverture du capital de La Poste, alors que le Gouvernement de l'époque justifiait cette somme par la nécessité pour le groupe d'investissements nécessaires à faire rapidement.

Cet argent aurait du être utilisé pour le renforcement du service public du Groupe et l'ensemble des personnels alors qu'au contraire, il coïncide avec une pression énorme sur le coefficient d'exploitation de La Banque Postale, donc sur son personnel.

Il y a une vérité qui demeure c'est la soumission, et le mot est faible, de La Poste aux marchés financiers et aux agences de notation. La politique et la stratégie de La Banque Postale et celles du groupe La Poste n'ont pas à être décidées par les agences de notation.

Le bilan présenté encore au 31 décembre 2012 faisait ressortir un excédent de ressources important et aucunement, un besoin de cash.

Le montage de l'opération telle qu'il est proposé, voudrait minimiser son montant à 800 millions d'euros, 200 millions se traduisant au travers d'une opération immobilière, l'immeuble de La Banque Postale .

De même, rien n'assure que le prêt au travers de titres hybrides de 800 millions d'euros à LBP, d'une durée perpétuelle, sera un jour remboursé, n'apportant pas de fait le résultat escompté à savoir l'augmentation du cash de La Poste.

Il s'agit bien là d'une augmentation du capital de La Banque Postale d' 1 Milliard d'€, profitable essentiellement à La Banque Postale.

Les Administrateurs salariés CGT considèrent que l'opération proposée ne se justifie pas.

Vote pour l'approbation des modalités d'augmentation du capital de LBP

Pour :	16 (1 FO)
Contre	5 (3CGT-2SUD)

Seul apparaît le vote des administrateurs qui le souhaitent



CA 12 décembre 2013

Budget 2014 – un discours anxiogène !

Tous les chiffres montrent que la stratégie actuelle entraîne le groupe La Poste dans une dégradation économique évidente.

Le chiffre d'affaires augmente de 2 % mais le résultat d'exploitation baisse de près de 22% et cela serait encore bien pire sans la prise en compte du CICE.

Alors que ce dernier est destiné à l'emploi, à la recherche et à l'investissement, les dirigeants du groupe La Poste le considèrent plus comme un effet d'aubaine financier.

Il manque un chiffre déterminant dans ce budget, celui des dividendes qui seront versées aux actionnaires ?!

Ces derniers, et tout particulièrement les représentants de l'Etat : ne doivent être ni complices, ni accélérateurs de cette politique destructrice.

L'Etat doit avant tout tenir ses engagements et financer les missions de service public dévolues à La Poste, c'est vrai pour le service universel du courrier, pour la distribution de la presse, mais aussi pour la présence postale territoriale et l'accessibilité bancaire.

Les discours anxiogènes tant nationaux que locaux doivent cesser immédiatement.

Des discours qui ne visent qu'à culpabiliser les personnels, et n'engendrent que plus de souffrance et de mal-être au travail.

Des discours qui visent à faire taire leurs revendications légitimes, qui n'empêchent pas les luttes de se développer, à l'exemple de la journée d'actions unitaires du 12 décembre dans les PIC, CTC et autres.

Vote pour l'approbation pour le budget 2014

Pour :	14
Contre	6 (2 CGT - 2 SUD- 1 FO (1 CGT absent)



La Poste a un grand avenir.

C'est tout le modèle économique qui est à revoir avec l'objectif de répondre aux besoins de la population et des personnels; en un mot, une politique de ré-humanisation de cette grande entreprise publique.

Revaloriser les salariés, les seuls à même de créer des richesses et améliorer le service rendu au public.

Seul apparaît le vote des administrateurs qui le souhaitent

Nouveau contrat de présence postale, toujours dans la continuité !

Le nouveau contrat de présence postale territoriale pour 2014-2016 a été élaboré sans aucune concertation avec les organisations syndicales, tout comme d'ailleurs l'avis qui a été donné sur ce sujet par la Commission Supérieure du Service Public des Postes et des Communications électroniques.

Ce nouveau contrat s'inscrit dans la continuité des précédents. Il confirme le désengagement financier de l'Etat et transfère le financement sur les collectivités territoriales, ce qui va continuer à faire payer le citoyen deux fois :

→ Une fois au titre de l'opération postale et une autre fois au titre des impôts locaux.

Derrière le discours sur l'évolution et l'adaptation des points de contact, constat sera fait que la moitié des bureaux de Poste ne sont plus des bureaux de Poste.

En effet, fin 2012, **sur 17 041 points de contact, seuls 9 819 sont des bureaux de Poste**, 5 223 sont des agences postales communales et intercommunales, 1 995 sont des relais poste et 4 agences postales sont hors convention.

Les partenariats représentent désormais 42% du réseau postal et si l'évolution des statuts des points de contact pointe un accord préalable du maire, cela doit se faire sur la base contraignante d'un diagnostic partagé entre La Poste et la commune.

Dialogue social bafoué et/ou irrespect des élus du personnel jus que dans la plus haute instance du groupe:

Les administrateurs salariés CGT ont à nouveau, dénoncé le fait que les documents aient été transmis très tardivement, cela marque l'irrespect par la direction du vote des salariés pour leurs administrateurs"

Aux représentants du gouvernement actionnaire majoritaire du Groupe nous faisons valoir le non-respect par La Poste de la règle sur l'accessibilité. **La Poste est hors la loi sur 6 départements que sont l'Eure, le Gers, le Lot, la Lozère, la Haute Marne et la Meuse et 6 autres départements sont à la limite de la loi.**

Sur le financement, alors que l'ARCEP a chiffré le coût réel annuel de la contribution de La Poste à l'aménagement du territoire à 252 Millions d'euros, le montant prévisionnel des ressources se limitent à 170 millions d'euros. Ces 170 millions d'euros dont on peut s'interroger sur leur pérennité au regard de la future loi Duflot sur l'immobilier.

En terme de gouvernance cela passe par un observatoire national de présence postale territoriale (Etat, AMF, CSSSPPCE), par les CDPPT (Commissions de présence postale territoriale) et par La Poste.

Le pouvoir décisionnel revient toujours à La Poste car elle assure en effet la gestion comptable et financière du fond, elle communique aux CDPPT le montant des dotations et elle soumet pour avis le bilan annuel à l'observatoire. !!

Quand aux CDPPT, elles, continuent de fonctionner sans la présence de représentants du personnel, sans la présence d'associations et donc sans aucune démocratie, ce qui justifie le vote des administrateurs salariés CGT de ne pas autoriser le Président du groupe à signer ce contrat de présence postale territoriale pour les années 2014-2016.

Vote pour la signature du nouveau contrat de présence territoriale 2014/2016



Pour :	15 (dont 1 FO)
Contre	5 (3 CGT-2 SUD)
Abstention :	1



**Prochain CA
le 28 janvier 2014**

Les administrateurs salariés
CGT du groupe La Poste vous
présentent leurs vœux pour 2014
santé, paix, luttés et succès



Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Bernard DUPIN – Sylvie FEOLA – Michel LERSY